



Bulletin du Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques

## Impact des changements climatiques au Québec et pistes d'adaptation à ce phénomène

*Par Alain Bourque, directeur d'Impacts et Adaptation, et Anne Debrabandere, spécialiste, Ouranos*

Selon le Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC), la température moyenne à l'échelle de la planète s'est réchauffée de 0,6 °C depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Le Québec n'y fait pas exception, et les travaux récents d'Ouranos, ainsi que ceux du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, ont montré que la température se réchauffe ici aussi de façon notable. Il nous faut donc maintenant apprendre à composer avec cette situation qui n'est pas près de se résorber. Pour le Québec, la priorité est de mettre en œuvre une stratégie équilibrée et intégrée. Il importe non seulement d'atténuer dans toute la mesure du possible le phénomène à sa source, en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre, mais aussi de s'adapter aux changements déjà bien amorcés afin de minimiser les effets négatifs qui s'annoncent. Nous n'avons pas d'autre choix.

### **Ouranos, un modèle en matière de changements climatiques au Québec**

Créé il y a cinq ans grâce au soutien financier initial de Valorisation Recherche Québec (VRQ), Ouranos joue aujourd'hui un rôle de premier plan dans le développement des connaissances et de stratégies adaptées aux variations climatiques. L'investissement de VRQ est arrivé au bon moment : il a permis à Ouranos de structurer son

pôle de recherche, qui était jusque-là fragile, et, ainsi, de se positionner en tant que chef de file dans un domaine où la multidisciplinarité est nécessaire.

Ouranos réunit maintenant quelque 250 chercheurs et experts de différentes disciplines scientifiques et venant de plusieurs dizaines d'organismes. Tous travaillent à une cinquantaine de projets dans des équipes intégrées, depuis la modélisation jusqu'à l'adaptation aux changements climatiques. Les analyses d'Ouranos ne peuvent être menées en vase clos; elles exigent un maximum de synergie. Ouranos regroupe ainsi une masse critique de spécialistes et d'utilisateurs qui enrichissent leurs connaissances et développent des outils afin de permettre au Québec de prendre des décisions éclairées face aux changements climatiques. Parmi les membres du consortium, on trouve huit ministères québécois, Hydro-Québec, quatre universités québécoises, soit l'UQAM, McGill, l'Université Laval et l'INRS, ainsi que le Service météorologique d'Environnement Canada. Par ailleurs, de nombreux autres partenaires sectoriels se sont greffés à l'organisme au cours des dernières années.

Malgré sa jeunesse, Ouranos se démarque par son approche, qui vise à coupler la science climatique aux disciplines connexes et à rassembler chercheurs et utilisateurs de la science. L'influence d'Ouranos lui vaut d'ailleurs d'être invité à participer à plusieurs grands projets internationaux qui réunissent les meilleurs experts en matière de changements climatiques. Mentionnons

*(suite à la page 2)*

(suite de la page 1)

le projet européen PRUDENCE, son équivalent nord-américain NARCAPP, ainsi que Météo-France avec qui Ouranos a négocié un accord de partenariat.

Par ses travaux de recherche, d'intégration des connaissances et de modélisation climatique, Ouranos est de plus en plus en mesure d'évaluer l'impact des changements du climat et les risques qui y sont liés. L'organisme peut aussi déterminer l'ampleur des changements à venir et aider ses partenaires à développer des stratégies d'adaptation par région, en particulier dans le nord et le sud du Québec, et par secteur touché, notamment les forêts, l'hydroélectricité, les phénomènes côtiers (l'érosion, les usages du fleuve Saint-Laurent). Ouranos doit ensuite présenter l'information et les résultats aux décideurs et responsables de l'adaptation aux changements dans un langage approprié.

## SÉCURITÉ DES POPULATIONS ET DES INFRASTRUCTURES

L'Arctique est probablement la région qui subira les plus importants changements climatiques et la plus grande modification de son environnement, notamment par la fonte potentielle d'une grande partie de son pergélisol, lequel se définit comme tout sol ou toute roche dont la température se maintient sous 0 °C pendant au moins deux années consécutives. Même si les populations y sont peu nombreuses, les contraintes liées à l'éloignement, à l'étendue du territoire et au climat rendent l'adaptation aux changements plus complexe. À long terme ou si la température augmente plus vite que prévu, la chaleur de l'atmosphère transférée vers le sol entraînera inévitablement la fonte du pergélisol, de même que d'importants changements à l'environnement nordique si particulier.

Or, les conséquences de la fonte du pergélisol sont nombreuses. Les types de construction sur lesquels repose la stabilité du bâti actuel permettront difficilement aux populations nordiques de faire face à la dégradation du pergélisol, entraînant ainsi des risques pour les infrastructures, les résidences et les autres bâtiments. De plus, les nouvelles constructions et les nouveaux aménagements devront dorénavant tenir compte du réchauffement climatique et de la dégradation inévitable du pergélisol qui s'ensuivra. Afin de limiter le coût des interventions, il faudra envisager une meilleure planification urbaine, fondée sur une connaissance exacte des conditions locales du pergélisol.

Les changements qui surviendront dans l'environnement nordique auront aussi des conséquences sur les populations autochtones : problèmes psychosociaux dus au déplacement des populations occasionné par les dommages aux infrastructures, problèmes d'ordre nutritionnel liés aux effets sur les écosystèmes. Par ailleurs, le réchauffement climatique pourrait faire se déplacer certaines espèces animales et végétales vers le nord, créant ainsi une plus grande diversité de nourriture pour les populations. Toutefois, les routes de glace empruntées depuis des siècles par les Inuits sont de moins en moins sécuritaires, compromettant ainsi la chasse et la pêche et, donc, la santé des Autochtones. Les effets seront nombreux et plusieurs stratégies d'adaptation sont aujourd'hui à

l'étude : détermination de cartes de risques et de vulnérabilité selon le type de sol, techniques adaptées de construction, etc.

## Ressources forestières

Plus au sud, dans la région du plateau laurentien recouverte de forêts de conifères, l'impact possible des changements climatiques sur les grandes exploitations forestières revêt une importance économique et environnementale majeure, tant pour l'ensemble du Québec que pour les populations de cette région.

En plus de la définition du paysage forestier, le climat a un effet marqué sur la majorité des processus métaboliques des arbres, comme la croissance et la reproduction, ainsi que sur certains processus de composition des sols, telle la minéralisation. À des degrés divers, il influe également sur la fréquence et l'intensité des feux de forêt, des épidémies d'insectes, des maladies ainsi que sur l'occurrence des phénomènes climatiques extrêmes. Plusieurs études ont montré qu'une augmentation de la température avait un effet positif sur la croissance et la productivité de plusieurs essences. De même, une hausse des concentrations de CO<sub>2</sub> pourrait influencer positivement sur la croissance de certains arbres en augmentant l'efficacité de l'absorption de l'eau, mais il reste à en préciser l'impact sur l'ensemble des espèces du Québec. Ainsi, malgré plusieurs répercussions positives, les hypothèses précédemment mentionnées pourraient se révéler complètement fausses, si l'on tient compte des effets des changements sur les insectes, les maladies et les feux de forêt. L'exemple de la tordeuse des bourgeons de l'épinette en est une bonne illustration.

Les stratégies d'adaptation aux changements climatiques devront passer par une gestion des forêts qui tienne compte tout à la fois de l'accroissement des températures et des modifications prévues au régime des précipitations, du choix des espèces – par leur sélection ou par le choix de génotypes plus résistants aux changements climatiques – ainsi que des modes de coupe. Enfin, la lutte contre les feux de forêt et les insectes en fonction des objectifs recherchés continue de s'imposer.

## Ressources hydriques et énergétiques

En ce qui concerne les grands réservoirs, la production d'électricité occupe une place importante dans l'économie du Québec avec près de 4 % de la production intérieure brute et, au cours de la dernière décennie, de 5 à 12 % des investissements totaux. Il est bien sûr important de déterminer l'impact des changements climatiques sur le parc de production existant, mais il faut aussi en tenir compte pour ce qui est des aménagements à venir, puisque les horizons de l'évolution du climat correspondent tout à fait à ceux de la planification des grands ouvrages hydroélectriques.

Comparativement aux hydrocarbures, rappelons que l'hydroélectricité offre des avantages énormes du point de vue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'hydroélectricité est une source d'énergie appelée à donner son plein potentiel. Selon les projections, les pertes d'eau accrues dans l'atmosphère devraient

être compensées par une hausse importante des précipitations (de 10 à 25 % en hiver et de 5 à 10 % en été). Le bilan hydrique qu'on en déduit indique une augmentation des apports d'eau dans les réservoirs du Nord québécois, malgré la hausse des températures, avec de fortes variations saisonnières. Ces résultats doivent cependant être interprétés avec prudence, dans la mesure où le degré d'incertitude des modèles est encore élevé. Il est probable que la distribution spatiale ainsi que la répartition intra-annuelle des apports hydriques soient affectées par les changements climatiques.

Pour les régions favorisées par des apports hydriques accrus, il pourra être intéressant d'envisager d'augmenter la capacité de production des centrales existantes. Cette considération pourrait également rendre plus attrayants certains projets d'aménagement dans les régions susceptibles de voir s'accroître leur potentiel hydraulique. À l'inverse, une diminution des apports d'eau exigerait de planifier de nouveaux équipements de production ou de mettre en œuvre des mesures de gestion de la demande.

### **Environnement maritime**

En raison du rehaussement du niveau de la mer, de la diminution de la période d'englacement et de la possibilité d'une amplification des tempêtes, les régions maritimes devraient connaître une accentuation des problèmes d'érosion côtière. L'érosion côtière est un phénomène naturel. Elle est le résultat de l'action des vagues, des courants, des glaces et de l'écoulement des rivières, ainsi que la conséquence de l'activité humaine, et elle concerne essentiellement les régions de la Côte-Nord, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Comme pour la population, les axes de transport et l'économie sont très fortement concentrés en bordure de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, multipliant ainsi les effets appréhendés. L'accroissement de l'érosion côtière aurait des répercussions importantes sur les populations concernées, notamment quant au coût des infrastructures municipales et routières, mais aussi relativement aux dommages aux propriétés résidentielles et commerciales situées en bord de mer. À titre d'exemple, l'évaluation des conséquences de l'érosion sur l'Île-du-Prince-Édouard fait état de la perte de 10 % de la valeur des propriétés en 20 ans et de 50 % en 100 ans. Des risques accrus pour la sécurité des habitants de ces régions sont aussi à envisager.

### **Impact des changements climatiques sur les sociétés et l'environnement**

Quant au sud du Québec, soit la plaine du Saint-Laurent et les Appalaches, là où se concentrent la majorité de la population et des activités économiques, il sera touché de plusieurs manières.

Les écosystèmes diversifiés du Saint-Laurent risquent d'être sensiblement affectés par les changements climatiques. Bien qu'ils aient un potentiel d'adaptation au stress naturel, les organismes vivants pourraient être durement touchés par l'ampleur des changements, principalement dans les régions les plus nordiques. Si les concentrations de CO<sub>2</sub> doublient, plusieurs populations et même plusieurs espèces d'animaux et de plantes pourraient disparaître en raison de leur capacité migratoire limitée et de la perte ou de la diminution de l'aire de leurs habitats. En plus de migrations

sans précédent, le réchauffement pourrait causer des pertes importantes d'habitat. Il est impossible de prévoir si les habitats détruits seraient remplacés par des habitats aussi diversifiés ou si des habitats semblables pourraient s'implanter ailleurs.

La santé humaine sera exposée à des vagues de chaleur plus fréquentes et intenses, à de nouveaux vecteurs de maladie infectieuse, à la modification de la qualité de l'air et aux risques accrus liés à l'approvisionnement en eau. Les mesures privilégiées pour réduire les effets sanitaires associés aux changements climatiques relèvent des stratégies habituelles de la santé publique – telles que la surveillance accrue des infections et maladies, la sensibilisation du grand public et des gestionnaires, l'adaptation des infrastructures au nouveau contexte et la formation des intervenants.

Certaines industries, notamment l'agriculture, le transport et le tourisme, devront modifier leur façon de faire pour réduire les frais occasionnés par les changements climatiques et profiter des avantages qu'ils pourraient susciter. Ainsi, les changements auront des effets variés, directs et indirects, sur la production agricole pouvant toucher à la fois à la quantité et à la qualité des produits. Les effets varieront considérablement selon le type d'activité agricole – culture céréalière, plante fourragère, arbres fruitiers, horticulture ou élevage. Ces modifications pourraient avoir des conséquences sur la rentabilité de l'industrie agricole en fonction des stratégies d'adaptation choisies.

### **CONCLUSION**

Bien que les connaissances sur les effets des changements climatiques aient beaucoup progressé au cours des dernières années, la recherche dans ce domaine paraît encore aujourd'hui essentielle. En effet, certaines questions importantes méritent une attention particulière. Citons les effets cumulatifs et intégrés des changements climatiques (combinaison de facteurs de stress et accumulation des effets avec le temps).

L'adaptation aux changements climatiques consiste à contribuer à une meilleure gestion des risques dans un monde incertain. La revue des effets appréhendés et certaines pistes de solution montrent que, dans la plupart des cas, des interventions ciblées peuvent considérablement réduire le coût des conséquences négatives et, dans plusieurs cas, permettre aux populations d'en tirer un bénéfice appréciable. C'est pourquoi Ouranos développe et adapte des outils afin de mettre à la disposition des décideurs, qui ont la responsabilité de prévoir et de prévenir, un savoir précis, prospectif et fiable concernant l'évolution du climat et l'adaptation aux changements qui y sont liés. Ces connaissances permettent d'élaborer des scénarios relatifs aux changements climatiques détaillés à l'échelle régionale et d'en évaluer les conséquences sectorielles de façon à optimiser les stratégies d'adaptation. Outre l'ampleur exacte des changements climatiques qui nous affecteront, les adaptations qui seront implantées détermineront essentiellement l'ampleur des changements à venir, positifs ou négatifs.

Pour en savoir plus :

Ouranos (2004). *S'adapter aux changements climatiques*, 91 p. [www.ouranos.ca](http://www.ouranos.ca)

# Résumé de documents de documents

Voici neuf documents de veille, ou leur résumé, qui ont été déposés dans le site du Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques entre le 1<sup>er</sup> février et le 30 août 2006.

## DYNAMIQUE DES TERRITOIRES

### Le projet de train léger sur rail et le plan de transport de la Ville d'Ottawa (Dossier 5553)

*Veilleur-coordonnateur : Pierre Blais, ministère des Affaires municipales et des Régions*

La Ville d'Ottawa a récemment décidé de concrétiser son projet d'aménagement du premier tronçon d'un réseau de train léger sur rail, qui constitue une importante composante de son plan directeur des transports. En 2021, elle vise à ce que 30 % des déplacements-personnes, à l'heure de pointe de l'après-midi, soient effectués par transport en commun, ce qui correspond au double du pourcentage actuel. En ce qui concerne tout particulièrement les déplacements-personnes en provenance et à destination de la zone centrale de la ville, le plan prévoit que 50 % de ces derniers se feront par transport en commun.

Le plan prévoit également un accroissement de la part modale de la marche et du cyclisme. Tout en répondant aux besoins de déplacement, le plan, « dans la mesure où il favorise la marche, le cyclisme et l'utilisation du transport en commun par les résidents, aidera à réduire [la] consommation d'énergie et de sols et à améliorer la qualité de l'air et de l'eau dans la région ».

### Projet de train léger sur rail

Le tronçon nord-sud s'étendra sur 29,4 km, comprendra 23 stations et sera desservi par 22 voitures électriques; il devrait être terminé en 2010. L'aménagement de cette ligne fait suite au projet pilote appelé *O-Train*, lancé en 2001 et toujours en exploitation sur une voie ferrée de 8 km desservant cinq stations.

À l'origine, le projet devait permettre de voir si les résidents d'Ottawa étaient prêts à soutenir le transport en commun par train. Selon la Ville, ce projet est un succès. En 2004, la ligne ferroviaire était empruntée par plus de 8 400 passagers par jour en semaine, ce qui a surpassé les 6 000 passagers prévus. Le tronçon nord-sud comprendra donc le tronçon actuel du *O-Train*, dont les engins diesels seront remplacés par des trains électriques non polluants.

### Plan directeur des transports et ses composantes

Le Plan directeur des transports, adopté en septembre 2003, comprend un énoncé de vision, des orientations, de grands axes d'intervention et un plan d'action comportant divers volets

d'intervention : la marche, le cyclisme, le transport en commun, le covoiturage, les routes, le stationnement, le transport interurbain, la protection de l'environnement ainsi que la gestion et l'entretien de l'équipement. Examinons de plus près les éléments du plan qui se rapportent à la marche et au cyclisme, ainsi qu'à la protection de l'environnement.

Les mesures prévues pour favoriser la marche et le cyclisme concernent l'aménagement de trottoirs et de passages piétonniers. À cet égard, il est prévu d'appliquer un « plan général à l'intention des piétons », ou plan de mobilité piétonne, comprenant entre autres un réseau piétonnier intégré et des politiques visant à éviter les conflits entre piétons et autres usagers des voies de circulation.

Le plan prévoit également qu'à l'intérieur de la zone urbaine desservie par le transport en commun, des trottoirs devront être aménagés, selon l'importance de la voie de circulation, d'un seul ou des deux côtés de la rue. Sur le chapitre du cyclisme, il est prévu d'élaborer un « plan général de cyclisme », ou plan de mobilité cycliste, dont le contenu sera similaire à celui qui regarde les piétons.

Soulignons enfin que le Plan directeur des transports explicite les liens existant entre la planification des transports et la forme urbaine par rapport à l'enjeu de la réduction des émissions de gaz à effet de serre : « [...] À titre d'objectif général, la Ville s'efforcera d'atténuer les impacts sur la qualité de l'air et les changements climatiques en réduisant l'utilisation des véhicules [individuels] et la consommation de carburant [...]. Plus précisément, elle élaborera un plan sur la qualité de l'air et les changements climatiques, en appui à son *Plan officiel*, ou plan d'urbanisme, et à sa *Stratégie environnementale*. »

#### Sources :

VILLE D'OTTAWA. *Le transport en commun par train léger d'Ottawa : un moyen intelligent de se déplacer dans la capitale*, section du site de la Ville consacré au projet de train léger [en ligne].  
[http://www.ottawa.ca/residents/lrt/index\\_fr.shtml](http://www.ottawa.ca/residents/lrt/index_fr.shtml) (Consulté le 21 août 2006.)

VILLE D'OTTAWA. *O-Train, projet pilote*, section du site de la Ville consacré au projet pilote [en ligne].  
[http://www.octranspo.com/train\\_menuif.htm](http://www.octranspo.com/train_menuif.htm) (Consulté le 21 août 2006.)

VILLE D'OTTAWA. *Plan directeur des transports*, [en ligne], septembre 2003, 133 p., plus cartes.  
[http://www.ottawa.ca/city\\_services/planningzoning/2020/transpo/pdf/tmp\\_fr.pdf](http://www.ottawa.ca/city_services/planningzoning/2020/transpo/pdf/tmp_fr.pdf) (Consulté le 21 août 2006.)

## DYNAMIQUE DES TERRITOIRES

### Le phénomène de la copropriété (Clip 5526)

Veilleure : Isabelle Boucher, ministère des Affaires municipales et des Régions

#### Aux États-Unis

En 2004, les immeubles en copropriété représentaient près de 13 % du marché immobilier états-unien, soit une hausse de 33 % depuis les dix dernières années (Gelbtuch, 2005). Pour répondre à la demande, de nombreux promoteurs immobiliers achètent des immeubles dont la valeur a diminué avec le temps, les rénovent et revendent chaque appartement selon la formule de la copropriété. Les anciens locataires ont, dans certains cas, la priorité d'achat de leur appartement, parfois même à un prix inférieur à celui du marché. Toutefois, seulement 10 % des locataires auraient les moyens ou le désir de se porter acquéreurs de leur appartement (Cho, 2005). Ce phénomène de la transformation d'immeubles locatifs en copropriétés divisées ou indivises est désigné aux États-Unis sous le vocable de *condoification*<sup>1</sup>.

Plusieurs villes des États-Unis sont préoccupées par ce phénomène qui touche surtout les appartements de trois chambres à coucher et moins. Il entraînerait, selon Smith (2006), une diminution de l'offre de logements locatifs et, conséquemment, une hausse des prix. Par ailleurs, il semble que la vente de copropriétés se fasse à un prix si élevé que la construction d'immeubles locatifs ne soit plus rentable. La valeur des appartements vendus en copropriété aurait doublé entre 2000 et 2004 (Smith, 2006; Gelbtuch, 2005).

#### Au Québec

Au Québec, la transformation des immeubles en copropriétés ne serait pas un facteur déterminant quant à l'évolution du nombre de logements. La diminution du nombre de logements disponibles serait plutôt attribuable aux changements démographiques. Selon la Société d'habitation du Québec, le vieillissement de la population et la réduction du nombre de personnes par ménage seraient les principaux facteurs responsables de ce changement (Thibodeau, 2003).

Il n'en demeure pas moins que, pour les ménages à faibles revenus, cette raréfaction des logements qui entraîne une hausse du prix des loyers est préoccupante. Au Québec, plusieurs intervenants du domaine de l'habitation jugent que les immeubles privés relativement âgés dans lesquels se trouvent des logements en location constituent le parc de logements abordables, puisque les frais afférents y sont nettement moins élevés que ceux des logements récemment construits<sup>2</sup>. Ainsi, tant au Canada que chez nos voisins états-uniens, on tente d'atténuer, voire de réprimer ce phénomène de la transformation d'immeubles d'appartements en copropriétés.

Cette *condomania* de nos voisins du Sud permet aux municipalités d'accroître la valeur de leur assiette fiscale, puisque les bâtiments rénovés et vendus en copropriété voient leur valeur augmenter. Les conséquences de ce phénomène sont également visibles sur le plan socioéconomique (Cho, 2005). Par exemple, à Arlington, en

Virginie, à la suite de l'aménagement d'un ensemble immobilier locatif en copropriétés, plusieurs familles immigrantes ont dû se reloger dans d'autres secteurs. La diversité culturelle a ainsi été réduite, le nombre d'enfants a chuté et la nécessité d'une école a été remise en question.

#### Intervention de municipalités états-uniennes

En Virginie, plusieurs collectivités locales ont établi des mesures pour diminuer les conséquences liées au phénomène de la *condoification* et favoriser l'acquisition d'une première unité d'habitation.

En deux ans, la Ville d'Alexandria, en Virginie, a vu son stock de logements locatifs diminuer de 10 %. Pour remédier à cette situation, elle a mis sur pied un programme de prêts sans intérêt. Un montant de 30 000 \$ est ainsi alloué aux familles dont les revenus sont limités, afin qu'elles puissent acquérir leur propre appartement.

Deux *counties* ont, quant à eux, créé des fonds destinés au logement abordable. Pour y parvenir, le Montgomery County a imposé une taxe de 4 % sur la transformation d'appartements en copropriétés et le Fairfax County utilise une portion de la taxe sur l'immobilier pour alimenter son fonds.

#### Action du gouvernement du Québec et des grandes villes

Selon le FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain), pour l'année 2004 au Québec, 162 demandes de transformation d'appartements en copropriétés auraient été déposées à la Régie du logement, ces demandes affectant un total de 1 432 logements. Pour la même année, 1 132 logements sociaux ont été mis sur le marché, dans le cadre des programmes Accès Logis et Logement Abordable Québec. Pour l'instant, le nombre de logements abordables semble maintenu. Il ne permet toutefois pas de répondre à la demande. Dans un contexte de pénurie de logements, plusieurs intervenants s'interrogent sur l'importance de préserver le parc de logements locatifs et d'empêcher leur transformation en copropriétés, ainsi que sur les moyens d'y parvenir, afin de permettre aux clientèles moins nanties de se loger.

La Ville de Montréal a imposé, dès 2001, un moratoire sur la transformation de logements locatifs en copropriétés divisées. La Ville de Québec a fait de même en mars 2003, ainsi que la Ville de Laval en février 2004. Cependant, la transformation de logements en copropriétés indivises demeure permise partout et les moratoires, notamment celui de Montréal, ne touchent pas les immeubles non résidentiels ni ceux dont la moitié des logements est occupée par leurs propriétaires.

#### Notes :

1. Selon la Société d'habitation du Québec, la copropriété divisée est un immeuble à logements dont les propriétaires possèdent des parties exclusives et en partagent d'autres, tandis que la copropriété indivise renvoie à un droit de propriété sur l'ensemble d'un immeuble détenu par plus d'une personne.
2. Selon la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels de la Ville de Montréal, publiée en 2005, un logement est considéré comme abordable lorsque son loyer ou son hypothèque (y compris les taxes foncières et les frais de chauffage) ne dépasse pas la capacité de payer d'un ménage donné, soit 30 % de son revenu mensuel brut.

---

**Sources :**

CHO, David. « Putting Renters in a Tight Spot », *The Washington Post*, [en ligne], 7 juin 2005. <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2005/06/06/AR2005060601750.html> (Consulté le 28 mars 2006.)

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). « En pleine pénurie de logements, des appartements continuent d'être convertis en condos », *Le FRAPRU frappe encore!*, [en ligne], n° 107. <http://www.frapru.qc.ca/No107/Condos.html> (Consulté le 13 juillet 2006.)

GELBTUCH, Howie. « Condominium Conversions: the New Residential Reality », *REIS*, [en ligne], 6 janvier 2005. <http://www.reis.com/insights/insights.cfm?id=4109&rc=1> (Consulté le 28 mars 2006.)

SMITH, Matt. « Unintended Evictions », *SF Weekly*, [en ligne], 18 janvier 2006. <http://www.sfweekly.com/Issues/2006-01-18/news/smith.html> (Consulté le 27 janvier 2006.)

THIBODEAU, Jean-Claude. *Évolution du marché du logement locatif : analyse, effets et perspectives*, [en ligne], Québec, Société d'habitation du Québec, 2003, 76 p. <http://www.habitation.gouv.qc.ca/publications/M17423.pdf> (Consulté le 18 juillet 2006.)

---

## DYNAMIQUE DES TERRITOIRES

### Bilan exhaustif de l'état des villes anglaises (Clip 5265)

*Veilleure associée : Brigitte Effemey, Délégation générale du Québec à Londres*

Le 7 mars 2006, paraissait un rapport intitulé « England's Cities: the Best Opportunity for 100 Years to Join Europe Elite » (« L'état des villes anglaises : la meilleure occasion, depuis 100 ans, de faire partie de l'élite européenne ». *Notre traduction*.) Il est publié, pour le bureau du vice-premier ministre, par un groupe d'experts indépendants, dirigé par le professeur Michael Parkinson, directeur du European Institute for Urban Affairs, à l'Université John Moores de Liverpool. Bilan exhaustif de l'état des villes d'Angleterre, il présente leur performance économique, les défis auxquels elles doivent faire face et leur potentiel pour l'avenir.

L'étude porte sur 56 villes qui, selon les auteurs, reprennent un certain essor après une longue période de déclin. La croissance économique actuelle et la hausse des investissements publics contribuent largement au renversement de la tendance. Toutefois, il subsiste un fossé, souligne le rapport, entre villes anglaises et villes européennes, tout particulièrement sur le plan économique. Pour améliorer cette situation, il sera nécessaire de disposer d'un leadership fort, ce qui se pourrait se traduire par l'élection de maires au suffrage universel direct.

La recommandation qui précède va dans le sens d'un récent rapport de l'Institute for Public Policy Research, qui suggérait de doter les villes comme Birmingham et Manchester de maires élus. En parallèle, ce groupe de réflexion indiquait que, si les maires anglais avaient des pouvoirs plus importants, sur le plan financier notamment, ils seraient mieux armés pour contribuer à l'essor économique de leur ville, et la démocratie locale s'en trouverait renforcée. On notera à cet égard que les autorités municipales anglaises reçoivent en moyenne 75 % de leurs revenus du gouvernement central.

Parmi les constatations qui figurent dans le rapport, mentionnons que les villes du nord et de l'est de l'Angleterre, à l'exception de Manchester et de Leeds, ont une performance économique

moindre que celles du Sud et de l'Ouest et que seules trois villes anglaises comptent parmi les 50 premières villes européennes en fonction de leur produit intérieur brut : il s'agit de Londres (23<sup>e</sup> place), Bristol (34<sup>e</sup> place) et Leeds (43<sup>e</sup> place).

---

**Sources :**

BBCs. « Cities 'Closer to Europe's Elite », *BBC News*, 7 mars 2006. [http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk\\_news/england/4781048.stm](http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk_news/england/4781048.stm)

GOUVERNEMENT DU ROYAUME-UNI. « England's Cities: the Best Opportunity for 100 Years to Join Europe Elite », communiqué de presse, 7 mars 2006.

INSTITUTE FOR PUBLIC POLICY RESEARCH. « Birmingham and Manchester Need Mayors with Tax and Spend Powers », communiqué de presse, 22 février 2006. <http://www.ippr.org.uk/pressreleases/?id=1949>

Site de l'Office of the Deputy Prime Minister. <http://www.odpm.gov.uk/index.asp?id=1002882&PressNoticeID=2090>

Site du European Institute for Urban Affairs. <http://www.livjm.ac.uk/eiua/>

---

## GOUVERNE

### Le fardeau fiscal : le réduire ou mieux informer les contribuables? (Fiche 5314)

*Veilleur-coordonnateur : Yves Soucy, Revenu Québec*

Le Conseil économique et social, une assemblée consultative française auprès des pouvoirs publics, préconise la collaboration des différentes catégories professionnelles entre elles et assure leur participation à la politique économique et sociale du gouvernement.

En novembre 2005, le Conseil a présenté un rapport portant sur les prélèvements obligatoires ou obligations fiscales des contribuables français. On y fait l'analyse de possibles modifications au régime fiscal, de façon à réduire le fardeau des contribuables (particuliers et entreprises). Les grandes lignes du rapport sont esquissées, dans un premier temps, et on y fait aussi état des commentaires des membres du Conseil. Le rapport lui-même est présenté en deuxième partie.

Il est intéressant de noter que la remise en question de la fiscalité de la République française serait principalement due à la concurrence que se livrent certains pays de l'Union européenne pour attirer de nouvelles entreprises. Le débat se situe donc sur le plan des montants prélevés, indépendamment des programmes et services gouvernementaux qu'ils permettent de financer. Toutefois, le rapport s'intéresse à l'effet des prélèvements sur les particuliers et aux bénéficiaires des revenus redistribués.

Tout en n'approuvant pas la baisse du fardeau fiscal des contribuables sans en mesurer les conséquences, les auteurs du rapport soulignent que la remise en question des prélèvements obligatoires doit être considérée comme un exercice normal. L'évaluation des prélèvements obligatoires et de leur efficacité pourrait permettre aux citoyens français de faire des choix. Pour y parvenir, certaines conditions doivent être au rendez-vous :

- une plus grande pédagogie, de manière à expliquer ce que sont les prélèvements obligatoires, qui devront toutefois financer des gestes publics choisis par les citoyens français;
- une meilleure idée, de la part des contribuables, de la fonction ou des objectifs des prélèvements afin qu'ils puissent en mesurer l'efficacité, évaluer, contrôler et, le cas échéant, réorienter l'affectation de ces ressources;
- les prélèvements devront apparaître comme justes et ne pas se révéler un obstacle à la compétitivité globale de l'économie. Cela implique une transformation en profondeur de certains prélèvements afin d'améliorer la progressivité de l'ensemble du système et que soit recherchée, à l'échelle européenne, l'harmonisation des charges qui pèsent sur les entreprises et l'épargne.

S'il semble hasardeux de comparer le système fiscal français à celui du Canada ou du Québec, les raisons de remettre en question les charges ou leur éventuelle diminution sont les mêmes dans tous ces pays. Les partisans de la diminution des prélèvements obligatoires évoquent souvent le fardeau fiscal des entreprises qui peut affecter leur compétitivité, les empêcher de se développer ou les inciter à choisir une autre terre d'accueil.

Si l'on convient, dans le rapport, de l'importance à accorder à la question, certains facteurs viennent atténuer l'affirmation selon laquelle le fardeau fiscal serait le critère le plus important, lorsque vient le temps pour les entreprises de s'établir dans un nouveau pays. En fait, le fardeau fiscal ne serait que le huitième critère. La qualité des infrastructures de transport et de la logistique ainsi que des télécommunications, la possibilité de gains de productivité, les charges et les salaires, la présence d'une main-d'œuvre qualifiée, la clarté et la stabilité de l'environnement politique, législatif et administratif devancent la fiscalité. Selon le rapport, d'autres facteurs seraient aussi positifs, dont l'intervention du gouvernement français dans l'économie. Ainsi, les partisans de la diminution des prélèvements obligatoires négligent de mentionner que les opérations du gouvernement français ainsi que les subventions qu'il accorde génèrent de l'activité économique.

Les particuliers pourraient, eux aussi, remettre en question les montants qui leur sont prélevés et qui diminuent leur pouvoir d'achat. S'il est vrai que les prélèvements ont pour but de redistribuer la richesse en soutenant les personnes les plus démunies, il n'est pas toujours facile pour les contribuables d'en mesurer l'efficacité ou même la redistribution. Les gouvernements ne feraient pas assez le lien entre les prélèvements effectués et les services sociaux, les infrastructures ou le développement qu'ils génèrent, selon les auteurs du rapport. De plus, le peu d'information dont disposent les citoyens français quant à l'utilisation des sommes prélevées les empêche de connaître leurs réelles répercussions.

Ainsi, s'il est difficile de juger de la pertinence et de l'efficacité d'un prélèvement, il l'est encore plus de le remettre en question.

#### Sources :

LE CLÉZIO, Philippe. *Prélèvements obligatoires : compréhension, efficacité économique et justice sociale*, Conseil économique et social, 30 novembre 2005, 200 p.  
[http://www.uquebec.ca/observgo/fichiers/82087\\_prelevements.pdf](http://www.uquebec.ca/observgo/fichiers/82087_prelevements.pdf)

Site Internet du Conseil économique et social.  
<http://www.conseil-economique-et-social.fr/>

## GOVERNE

### Le partage des pouvoirs aux États-Unis (Clip 5542)

*Veilleur : Jean-François Guilloteau, ministère des Transports du Québec*

Un récent rapport commandé par la National Governors Association, qui réunit tous les gouverneurs états-uniens, s'est penché sur le phénomène de la centralisation accélérée des pouvoirs par le gouvernement fédéral.

On apprend ainsi que le gouvernement des États-Unis a exercé son droit « d'ingérence » (*federal preemption*) 520 fois depuis 1790, dont les deux tiers au cours des quarante dernières années. En vertu de ce droit, le gouvernement fédéral peut faire siennes plusieurs responsabilités dévolues aux États et aux paliers inférieurs, même si ces derniers y participent financièrement, ou de toute autre manière, de façon très importante. Cette appropriation de pouvoirs peut s'exercer dans des domaines tels les communications, le commerce, le transport, la santé, la finance, la sécurité, les droits civils, l'environnement, les ressources naturelles et la fiscalité.

Les principaux constats du rapport sont les suivants :

- l'accroissement de l'exercice du droit d'appropriation fédéral, qui est davantage le résultat de pressions que d'analyses;
- la hausse de la centralisation des pouvoirs;
- l'action unilatérale du gouvernement fédéral, qui a pour effet de réduire la capacité d'innover des paliers de gouvernement inférieurs et, ainsi, de rendre des services à la population;
- un resserrement budgétaire des États et des paliers inférieurs, car ceux-ci doivent assumer une part croissante du coût des programmes fédéraux, le rapport n'hésitant pas à parler d'un déséquilibre structurel sur le plan budgétaire;
- l'insuffisance de données portant sur le fédéralisme et permettant l'évaluation de méthodes alternatives, autres que la prérogative fédérale de s'approprier certains champs de compétence des États.

Le rapport souligne enfin que cette prérogative du gouvernement fédéral de s'arroger en toute légitimité des compétences des États n'est pas le seul outil dont il dispose pour implanter des politiques ou des programmes nationaux. Il lui est possible, par exemple, d'établir des normes nationales, d'imposer des conditions pour l'obtention de subventions ou de prêts, ou encore de signer des ententes de coopération ou de coordination.

En conclusion, le rapport recommande :

- un accroissement des partenariats intergouvernementaux plutôt que le recours, par le gouvernement fédéral, au droit de s'approprier des champs de compétence;
- une discussion nationale à propos de la prérogative fédérale et des façons de partager les pouvoirs;
- la réalisation d'évaluations intergouvernementales permettant de réduire les conséquences de l'ingérence du gouvernement fédéral dans les affaires des États et les dépenses qu'entraînent pour eux les politiques fédérales;
- l'adoption par le Congrès d'un Intergovernmental Partnership Act;

- la préparation d'un plan d'action relatif au fédéralisme;
- l'adoption d'un programme de recherche portant sur le fédéralisme.

Source :

NATIONAL ACADEMY OF PUBLIC ADMINISTRATION. « Beyond Preemption: Intergovernmental Partnerships to Enhance the New Economy », rapport produit par un groupe de travail du National Academy of Public Administration à la demande de la National Governors Association, mai 2006, 62 p.  
[http://www.napawash.org/Beyond\\_Preemption.pdf](http://www.napawash.org/Beyond_Preemption.pdf)

## GESTION DES RISQUES

### La communauté de pratique GP-Québec (Clip 5170)

*Veilleure associée : Lorraine Comtois, ministère des Finances*

Les nombreux départs à la retraite mettent en évidence le besoin d'assurer le transfert de l'expertise. Les organisations investissent dans le savoir explicite, mais elles négligent le savoir tacite. L'importance de ce type de savoir, qui fait appel à l'expérience, est sous-estimée.

Depuis deux ans, le CEFRIO collabore à l'instauration de communautés de pratique à l'intérieur du gouvernement. Une communauté de pratique se définit comme un groupe de personnes qui s'intéressent à un sujet particulier et qui désirent améliorer leur expertise en partageant leurs connaissances et en échangeant leurs idées, ce qui permet l'émergence de pratiques novatrices dans différents domaines.

Les communautés de pratique mettent en contact des personnes qui œuvrent dans le même domaine, mais elles favorisent aussi les échanges transversaux. En permettant de mettre fin à la connaissance en vase clos, elles sont essentielles aux organisations apprenantes.

La communauté de pratique sur la gestion de projets publics du Québec (GP-Québec) vise à rendre accessibles aux gestionnaires les savoirs les plus utiles et les pratiques les plus efficaces pour une gestion performante des projets publics.

GP-Québec regroupe des personnes de différents milieux : organismes publics, milieu universitaire, grande entreprise privée. Elle a pour principal objectif de développer une méthode efficace de gestion des projets publics, adaptée à la réalité du Québec. Elle entend également mettre au point des standards d'excellence et devenir une référence en la matière.

La communauté s'intéresse à différents types de projets dans les domaines suivants : informatique, construction, R-D, réingénierie, santé, environnement. Mais elle s'intéresse aussi à l'éthique et à la responsabilité sociale, ainsi qu'à la gestion des communications et des ressources humaines.

Pour sa période de démarrage, elle a choisi une trentaine de sujets liés à la gestion : par exemple, les règles de pratique en matière de gestion de projets, la gestion des risques et l'administration des dépenses.

On peut s'inscrire à la communauté de pratique GP-Québec par l'intermédiaire de son site Web ([www.gp-quebec.net](http://www.gp-quebec.net)).

## GESTION DES RISQUES

### Les peines minimales obligatoires sont-elles efficaces? (Fiche 5450)

*Veilleure : Nicole Soucy, ministère de la Sécurité publique*

Le discours du Trône prononcé par la gouverneure générale, le 4 avril dernier, faisait de la lutte contre la criminalité une priorité gouvernementale. Il y était proposé « des modifications au Code criminel, qui alourdiront les peines pour les délinquants violents et les récidivistes, en particulier ceux qui commettent des crimes avec des armes à feu ». Malgré la décision du gouvernement Harper, l'efficacité des peines minimales obligatoires (PMO) est souvent contestée.

### Analyse

Une étude, effectuée en 2002 par deux chercheurs canadiens sur les effets des PMO, présente des résultats dignes d'intérêt et toujours d'actualité. Les chercheurs ont voulu évaluer les effets des PMO ainsi que situer les obstacles liés à leur application. Pour ce faire, ils ont analysé, sur une période de 20 ans (de 1980 à 2000), plusieurs études empiriques et exposés d'experts judiciaires ayant donné lieu à l'imposition de PMO.

Parmi les résultats présentés, les chercheurs concluent que les effets préventifs des sanctions pénales varient selon la population étudiée, soit le délinquant d'occasion ou le délinquant professionnel. Le premier répond mieux à la dissuasion par l'application de sanctions légères, mais certaines, alors que le second répond mieux à la neutralisation sélective, en fonction de la présence de facteurs de risque individuels. En d'autres termes, le criminel professionnel s'avère plus difficile à dissuader par la menace de sanctions et est moins perméable aux prédications morales que le « petit criminel ».

On voulait également, par l'imposition de PMO, réduire la disparité des peines. Malheureusement, les chercheurs font le constat suivant, à savoir que les PMO aggravent la disparité raciale aux États-Unis, qu'elles ont des conséquences plus graves chez les femmes contrevenantes, qu'elles négligent l'individualisation de la peine et, de ce fait, qu'elles omettent de situer le délinquant par rapport au crime et aux circonstances atténuantes.

Fait plus grave, mais contesté, les délinquants reconnus (barons de la drogue, délinquants violents) ont plus de chances que les petits criminels de se voir offrir des allègements pénaux en échange de renseignements. Le pouvoir discrétionnaire entraîne donc un manque d'uniformité dans l'application des PMO.

Les chercheurs ont également évalué les effets des PMO vis-à-vis de trois types d'infraction, soit ceux liés à l'usage d'armes à feu, à la conduite en état d'ébriété ainsi qu'au trafic de stupéfiants.

En ce qui a trait aux infractions liées à l'usage d'armes à feu, on assiste à un changement de moyen employé pour la commission d'un crime. De plus, selon une enquête menée en Australie occidentale auprès de voleurs à main armée, ces derniers confirmeraient qu'ils commettraient de nouveau, en toute connaissance de cause, le même type de délit. En ce sens, les PMO ne paraissent pas avoir d'effets sur le plan de la récidive.

Pour ce qui est de la conduite en état d'ébriété, il est difficile d'en évaluer la sanction, car elle est souvent accompagnée d'une campagne médiatique. Malgré tout, trois éléments ressortent ici : le premier démontre que la population est plus sensible à la honte liée à la conduite en état d'ébriété qu'à la menace d'une peine; le deuxième, que ni les PMO ni la présence de peines sévères ne réduisent les taux de récidive ou la fréquence d'accidents de la circulation liés à l'alcool et, enfin, que les multirécidivistes ne sont pas, en général, sensibles aux sanctions.

En ce qui a trait aux infractions liées à la drogue, trois constats se dégagent en liaison avec les recherches étudiées, à savoir que :

- le recours à une approche différenciée est plus rentable (par exemple, accessibilité du traitement pour les revendeurs toxicomanes);
- l'approche axée sur le traitement est plus efficace que les peines d'emprisonnement de longue durée;
- l'application de PMO sévères n'influe pas sur la consommation de stupéfiants ni sur la criminalité liée à la drogue.

Bien que la présente étude se fonde en majeure partie sur la recherche états-unienne, les résultats présentés sont de nature à intéresser le Canada. D'ailleurs, les chercheurs réitèrent l'importance de ne « pas instituer des PMO à seule fin d'apaiser l'indignation des électeurs ou sans une connaissance approfondie des infractions et des délinquants auxquels on veut les appliquer ».

Enfin, un dernier point à supputer est l'effet des PMO sur le système pénal. Ces dernières risquent d'augmenter considérablement le nombre de procès devant jury et de prévenus incarcérés, d'accroître les dépenses pour la construction de prisons et la gestion de l'incarcération, ainsi que de multiplier les libérations avant la fin de leur peine d'autres types de condamnés.

---

**Sources :**

GABOR, Thomas, et Nicole CRUTCHER. « Les effets des peines minimales obligatoires sur la criminalité, la disparité des peines et les dépenses du système judiciaire », *Juste Recherche*, Ottawa, Division de la recherche et de la statistique, 2002.

*Discours du Trône* prononcé le 4 avril 2006.  
[http://www.sft-ddt.gc.ca/3\\_f.htm](http://www.sft-ddt.gc.ca/3_f.htm) (Consulté le 23 mai 2006.)

## COHÉSION SOCIALE

### *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec (Dossier 5200)*

*Veilleur-coordonnateur : Normand Thibault, Institut de la statistique du Québec*

Après avoir publié en novembre dernier un inventaire méthodologique des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale, l'Institut de la statistique du Québec présente maintenant, en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, un portrait chiffré de la situation.

Le tout nouveau *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec* présente l'évolution de la situation des personnes et des familles vivant dans la pauvreté. Il rassemble dans une même publication près de 100 tableaux quantifiant 20 indicateurs classés selon différentes approches et sources de données, offrant ainsi une vue d'ensemble articulée.

L'ouvrage a été entrepris à la suite de l'adoption de la Loi sur la lutte à la pauvreté. Il peut être acheté en version papier (19,95 \$) ou téléchargé gratuitement en format PDF à partir du site de l'ISQ.

Le recueil présente des mesures statistiques et des comparaisons du faible revenu avant et après impôt et selon l'âge et les divers modes de vie. Certains indicateurs sont détaillés par région administrative et par province.

Les indicateurs sont classés en trois catégories :

- les indicateurs dits de pauvreté qui portent sur l'incidence de ce phénomène, sur sa gravité ainsi que sur les transferts gouvernementaux qui y sont associés;
- les indicateurs portant sur l'enjeu des inégalités socioéconomiques et la répartition des revenus dans la société;
- deux indicateurs composites qui s'attaquent à la question des plus démunis en combinant des statistiques économiques sur les revenus et les dépenses et des statistiques sociales sur l'isolement par rapport à des groupes sociaux de référence.

Par exemple, au Québec, le taux moyen de faible revenu après impôt était de 10,2 % en 2002. Précisons que le seuil de faible revenu est fixé à 50 % du revenu médian ajusté en fonction de la taille du ménage, celui-ci pouvant être composé d'une seule personne.

Le taux de faible revenu est beaucoup plus élevé pour les personnes seules (21,8 %) que pour les personnes qui vivent dans une famille (8,0 %). Chez les personnes seules de 65 ans et plus, il est de 6,9 % et de 4,0 % pour celles qui vivent dans une famille.

---

**Source :**

*Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec.*  
[www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/stat\\_pauvrete2006.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/stat_pauvrete2006.htm)

## ÉTAT ET MONDIALISATION

### Jusqu'où ira la Chine? (Clip 5159)

*Veilleur associé : Pascal Roberge, ministère du Conseil exécutif*

La revue bimestrielle *Manière de voir* consacre entièrement son numéro de février-mars 2006 à la Chine. D'une centaine de pages, il regroupe quelque vingt articles autour de deux grands thèmes : la renaissance et une société en mutation.

#### Renaissance

Depuis son adhésion à l'OMC en 2001, la Chine est devenue un acteur incontournable de la scène économique internationale. La croissance effrénée qu'elle connaît serait, entre autres, attribuable à sa volonté de redevenir une puissance tant sur le plan commercial qu'au point de vue culturel.

#### Une société en mutation

Les réformes économiques et les investissements étrangers sont les principaux facteurs à l'origine du dynamisme qui caractérise la Chine d'aujourd'hui. Toutefois, cette relative richesse s'accompagne de déséquilibres marqués : disparités accrues entre les régions côtières et celles de l'arrière-pays et inégalités importantes entre les villes et la campagne.

Au fil des changements qui s'opèrent en son sein, la société chinoise compose avec les bons et les mauvais côtés de sa transformation.

Les bons côtés :

- le recul de la pauvreté, même si elle est loin d'être éradiquée;
- l'accès à la consommation, même si elle tend à devenir la valeur centrale;
- une plus grande liberté de mouvement et un accès plus diversifié à la culture.

Les mauvais côtés :

- des conditions de travail d'un autre âge, qui ont conduit à quelque 120 000 accidents en 2004;
- une corruption tentaculaire que le gouvernement n'arrive pas à endiguer;
- une pollution sans précédent, même si Pékin se montre plus soucieux de son environnement.

Source :

RAMONET, Ignacio. « Jusqu'où ira la Chine? », *Manière de voir*, *Le Monde diplomatique*, n° 85, février-mars 2006, 98 p.  
<http://www.monde-diplomatique.fr/mav/85/>

Liste des

## documents produits

## documents produits

Trois types de documents sont présentés dans le site du Réseau gouvernemental de veille, soit le clip, la fiche et le dossier. Vous trouverez ci-dessous la liste des documents produits du 1<sup>er</sup> février au 30 août 2006.

Les documents annonçant des activités qui ont déjà eu lieu n'ont pas été retenus, sauf si un compte rendu en a été fait. Les documents sont classés selon l'ordre alphabétique des auteurs. Le ministère ou l'organisme indiqué est celui où l'auteur exerçait ses fonctions au moment où il a rédigé le texte.



### CLIPS

#### **Benjamin, Claire; ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**

- Le « savoir-faire » sociologique dans la gestion de la diversité au sein des entreprises et des organisations : limites et possibilités

#### **Bernier, Lucie; ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**

- 2007 : année de l'égalité des chances pour tous pour l'Union européenne
- Entente Canada-États-Unis sur les tiers-pays sûrs : 15 mois plus tard
- Réfugiés : 50 % moins de demandes depuis les cinq dernières années

#### **Bérubé, Michel; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

- Nouveau partenariat en matière d'innovation sociale : l'ARUC Innovations, Travail et Emploi

#### **Blais, Pierre; ministère des Affaires municipales et des Régions**

- Dubaï, ville mondiale et... ville durable?
- Enjeux et outils d'intervention pour la mise en valeur de la forêt urbaine

#### **Boucher, Isabelle; ministère des Affaires municipales et des Régions**

- Intégration des projets éoliens dans le paysage
- Le phénomène de la copropriété
- Paysage et acteurs : dimensions et enjeux politiques de la construction du paysage

#### **Bouffard, Ginette; ministère des Affaires municipales et des Régions**

- Développements en matière de sécurité de l'information gouvernementale à l'intention de la clientèle

#### **Bourque, Karine; ministère de la Sécurité publique**

- Allégation de détentions secrètes par la CIA : publication du premier rapport du secrétaire général du Conseil de l'Europe
- Fraudes et abus : lacunes dans les mesures de contrôle mises en place par l'agence fédérale responsable de la sécurité civile aux États-Unis

**Bzdera, André; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Une centrale thermique sans GES en 2020?

**Carter, David; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Dépôt d'un projet de loi sur les OGM en France
- Hausse de 11 % des cultures OGM en 2005 dans le monde
- Les Suisses votent pour un moratoire de cinq ans pour les OGM
- L'Île-du-Prince-Édouard n'interdira pas les OGM

**Castonguay, Marie-Hélène; ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**

- 20 juin 2006 : Journée mondiale du réfugié – Pour que la flamme de l'espoir continue à briller
- Les systèmes éducatifs dans de nombreux pays de l'OCDE servent mal les enfants issus de l'immigration.
- Perspectives des migrations internationales 2006
- The State of the World's Refugee: Human Displacement in the New Millennium

**Champagne, Patrick; ministère des Affaires municipales et des Régions**

- Autre bogue pour le vote par Internet
- Ave Maria, en Floride, une ville entièrement catholique

**Chebou, Pierre; ministère des Transports du Québec**

- Étude sur les transformations de l'industrie maritime et le développement durable appliqué
- Vers une politique maritime de l'Union européenne

**Clavet, Michel; ministère de la Santé et des Services sociaux**

- États-Unis : est-ce l'émergence d'un modèle d'assurance maladie privée obligatoire comme en Suisse?

**Comtois, Lorraine; ministère des Finances**

- La communauté de pratique GP-Québec

**Crochetière, Julie (BAPE); ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Des lignes directrices ISO 26000 pour la responsabilité sociale prévues pour 2008

**Daignault, Sébastien; ministère du Conseil exécutif**

- La France se dote d'une carte « géo-molymologique » virtuelle
- Réorganisation du Conseil privé

**Deblois, Marc; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Changement de cap majeur chez General Electric
- Des anciens administrateurs de l'EPA conteste la position du gouvernement Bush en matière de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre
- Le climat ne serait pas au beau fixe en Écosse
- Les algues : une panacée en matière de filtration des gaz à effet de serre?
- Multiples records climatiques en 2005
- Plan d'action pour la qualité de l'air à Amsterdam
- Une bactérie fongique activée par le réchauffement climatique tuerait plusieurs espèces d'amphibiens

**Effemey, Brigitte; Délégation générale du Québec à Londres**

- *Drive for change* : le changement dans la collaboration au sein du secteur public
- Approche britannique en matière de réforme des services publics
- Bilan exhaustif de l'état des villes anglaises
- Bons points pour l'économie danoise
- Croissance des dépenses publiques de santé dans les pays de l'OCDE
- Défis de la mondialisation : points de vue britannique et suédois
- Étude économique de l'OCDE sur l'Irlande
- Immigration en Irlande et en Suède
- Indépendance énergétique en Suède
- Innovation au Parlement écossais : publication en ligne des indemnités et des allocations de dépenses des députés
- Innovation au Royaume-Uni : premiers « bilans de compétences » de quatre ministères
- Innovation nordique en matière de technologie environnementale
- L'approvisionnement en ligne en Angleterre : un ministère montre l'exemple
- L'avenir des PFI menacé au Royaume-Uni?
- L'avenir sourit aux projets de *Private Finance Initiative (PFI)* britanniques
- Lancement du « FBI britannique »
- L'emploi dans les régions éloignées – six cas nordiques
- Nouveauté en Écosse : un forum en ligne consacré à la prospective
- Obésité infantine au Royaume-Uni – rapport du National Audit Office (NAO)
- Partenariats public-privé en Angleterre : à faire et à ne pas faire
- Pauvreté et inégalité en Grande-Bretagne
- Projet d'agence nationale pour l'égalité des sexes en Suède
- Rapport du Fonds monétaire international (FMI) sur le Royaume-Uni
- Rapport du National Audit Office sur les chaînes de prestation de services publics
- Rapports sur les attentats du 7 juillet 2005 à Londres
- Recherche et innovation : nouvelle initiative européenne
- Réforme de la justice pénale en Angleterre et au pays de Galles
- Réforme des pensions de retraite au Royaume-Uni
- Stratégie de lutte contre le terrorisme au Royaume-Uni
- Un outil pratique pour une plus grande efficacité dans le secteur public

**El Moulat, Abderrahim; ministère du Conseil exécutif**

- Évaluation des bénéfices des projets de *e-gouvernement* : l'expérience canadienne
- L'analyse des systèmes d'information de gestion : pour mieux rendre compte de la performance
- L'utilisation des indicateurs d'efficacité du secteur public pour les comparaisons internationales
- Mondialisation et délocalisation : état des lieux et stratégies d'action
- Pas de croissance durable sans enfants
- Politiques publiques et changement social
- Prévisions de l'OCDE : inertie des politiques budgétaires
- Réconcilier l'économie et le social
- Réingénierie de l'État au Québec : leçons ontariennes

**Goyette, Steven; ministère de la Sécurité publique**

- Un première mondiale, la réglementation anti-pourriel de l'Australie

**Guilloteau, Jean-François; ministère des Transports du Québec**

- Auditions d'un sous-comité du Congrès états-unien sur les PPP routiers
- Autoévaluation de la chaîne de production des services publics au Royaume-Uni
- Classement des pays selon un indice d'instabilité
- Code de la bonne gouvernance selon un organisme britannique
- Comparaison du pouvoir d'achat dans les grandes villes du monde
- Comparaison internationale des déterminants des PPP dans les infrastructures
- Création du Centre d'analyse stratégique en France et l'exemple du RVIPP
- Défis à moyen terme pour le Canada
- Délocalisation de services publics aux États-Unis
- Enjeux du transport en commun pour les femmes d'un pays en voie de développement
- Enquête sur l'intelligence économique
- État actionnaire, État régulateur?
- Explication du fort taux d'activité des Canadiennes selon le FMI
- Exposition à la pollution dans les taxis
- Financement des infrastructures de transport en Espagne
- Gestion publique et information de rétroaction
- Investissements ontariens dans les infrastructures publiques
- Le contenu démocratique des ententes intergouvernementales canadiennes
- Les défis gouvernementaux selon Deloitte
- Les limites de la (dé-)réglementation dans l'offre d'infrastructures de transport
- Les PPP selon des professeurs de HEC Montréal
- Les régions transfrontalières du Québec et des États-Unis
- Options pour le financement des infrastructures de transport
- Péage autoroutier aux États-Unis
- Le partage des pouvoirs aux États-Unis
- Premier PPP dans le domaine hospitalier en Allemagne
- Première centrale houlométrique au monde
- Tendances internationales dans les études d'impact de la réglementation

**Hamel, Katerine; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation**

- L'utilisation des technologies de pointe dans le nouveau contexte de la production manufacturière

**Hastie, Diane; ministère des Finances**

- Une première au Québec : des consultations pré-budgétaires en ligne

**Holca, Brigitte; ministère des Transports du Québec**

- Guide terminologique autochtone
- Le passage du Nord-Ouest : état de la situation
- Propositions de l'Alliance canadienne du camionnage au regard des émissions polluantes

**Jarek, Marzena; ministère du Conseil exécutif**

- La France ouvre ses frontières à une immigration contrôlée et maîtrisée
- Le suicide des seniors : une préoccupation croissante des sociétés vieillissantes
- Pour un gouvernement responsable – un guide à l'intention des ministres

**Jobin, Odette; Revenu Québec**

- « Quinqua » et non « Gaga », de l'espoir pour le futur de nos sociétés!

**Lafond, Gisèle; ministère de la Sécurité publique**

- Les mesures correctionnelles aux États-Unis en 2004 : nouvel état de situation

**Lamalice, Olivier; ministère de la Sécurité publique**

- De nouvelles statistiques sur le vol d'identité
- Est-ce que la lutte contre le cannabis est inefficace aux États-Unis?
- Gangs de rue ou groupes de jeunes délinquants? Les dernières données anglaises.
- La réhabilitation par la responsabilisation en Norvège
- La stratégie néo-zélandaise de prévention du crime par l'aménagement du territoire
- Le monde à l'envers : les petites villes américaines sont-elles moins sûres que les grandes?
- Le trafic humain : rapport annuel du Département d'État américain
- Les conséquences d'une attaque terroriste : un scénario
- Le coût de la justice aux États-Unis
- Un rapport américain sur les victimes d'agressions sexuelles

**Lamy, Suzanne; ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine**

- Créer des environnements propices avec les familles. Le défi des politiques municipales.

**Larose, Micheline; ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation**

- Coalition contre le vol à l'étalage aux États-Unis
- Fin des subventions aux exportations en Europe : les stratégies envisagées
- Le bilan sociétal : pour renforcer la responsabilité sociale des entreprises
- Les projections 2005-2014 du commerce international par le FAPRI
- Protéger son savoir-faire dans le domaine des biotechnologies

**Lavallée, Daniel; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Police de l'énergie à Beijing

**Le Rouzès, Marie; ministère du Conseil exécutif**

- La prospérité ligotée par une réglementation excessive
- Stratégie d'allègement du fardeau de la paperasserie pour les petites entreprises du Canada

**Leclerc, Richard; ministère des Relations internationales**

- Beaucoup de ressources naturelles, peu de produits à valeur ajoutée : un profil des exportations canadiennes vers la Chine
- L'Abitibi-Témiscamingue se dote d'un bulletin d'information destiné aux entreprises exportatrices
- L'apport de l'éducation internationale comme source de diversité et de développement régional : l'exemple de la Colombie-Britannique
- Les touristes chinois de plus en plus attirés par le Canada
- Moins de visiteurs canadiens aux États-Unis depuis 1990 : quelles sont les raisons?
- Pour tout connaître sur la politique de sécurité du Canada
- Une nouvelle stratégie d'action internationale pour le Manitoba

**Lescot, Gérard; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation**

- *Debriefing* du colloque « Le Québec face au géant chinois »

**Lessard, Audrey; Revenu Québec**

- Un nouvel outil pour l'intégration en emploi

**Luciani, Andrée; ministère des Transports du Québec**

- Transformer les « services publics » en « services au public » : un rapport du Conseil économique et social de France

**Martel-Boissonneault, Lise; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Carte nationale de suivi des effets de la sécheresse sur la ressource eau en France
- Étude pilote sur les déchets issus de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche en France
- Les changements climatiques augmenteraient les risques de famine
- Nouveau programme de sensibilisation au développement durable destiné aux entreprises de Nouvelle-Zélande
- Nouveau programme lié à l'éco-efficience en Finlande
- Production de deux nouveaux rapports sur les océans en Nouvelle-Zélande
- Renforcement des normes d'émissions polluantes des véhicules en Europe

**Meggs, Anne-Michèle; ministère de la Justice**

- Les pièges du *e-gouvernement*

**Mercier, Dominic; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Accord européen sur l'efficacité énergétique
- Bannissement des sacs de plastique dans un État de l'Inde
- Campagne d'assainissement des milieux scolaires aux États-Unis
- Décret italien visant à pallier le déficit énergétique provoqué par le rude hiver en Europe
- Dégel de plus en plus précoce pour les Grands Lacs
- Directive resserrant les contraintes écologiques sur tout matériel consommant de l'énergie en Europe
- Directive sur le recyclage des véhicules automobiles en Europe
- Énoncés de lignes directrices de l'Institut américain des architectes en matière d'édifices à haute performance énergétique
- Interdiction, d'ici 2010, de sacs de plastique à usage unique en France
- Jeux olympiques écologiques à Turin
- L'Europe se met au diapason du bâtiment écologique
- La politique énergétique mondiale ne serait pas durable

- Le point sur les déchets nucléaires en France
- Le réchauffement climatique influence-t-il l'activité cyclonique?
- Les produits chimiques présents dans les intérieurs de voitures représenteraient un risque pour la santé
- Les végétaux émettraient de grandes quantités de gaz à effet de serre
- Loi sur l'énergie renouvelable de l'Île-du-Prince-Édouard
- Mise en application de l'étiquette-énergie en France
- Nouveau pacte Asie-Pacifique comme alternative à Kyoto
- Nouveau programme de recyclage de téléphones cellulaires aux États-Unis
- Nouvelle loi forçant les manufacturiers d'appareils électroniques à absorber le coût du recyclage dans le Maine
- Nouvelle méthode d'économie d'énergie pour les petits édifices à bureau
- Nouvelle taxe sur les cartes grises en France
- Programme français d'enseignement sécuritaire de la chimie et de la biologie dans les laboratoires de lycées
- Recyclage de sous-vêtements en Californie
- Recyclage des frigos en Europe
- Rejet de poursuites intentées par des États contre des émetteurs de gaz à effet de serre
- Tests de bio-seaux et de sacs biodégradables en France
- Un argument clé des opposants au réchauffement planétaire s'envole en fumée
- Une initiative régionale sur les gaz à effet de serre aux États-Unis
- Vers une politique européenne de l'énergie

**Péan, Marie José; ministère du Conseil exécutif**

- La grippe aviaire : le plan d'action britannique
- Le déclin de l'anglais?
- Le processus de réforme du fédéralisme est enclenché en Allemagne
- Le site gouvernemental français pour l'intelligence économique
- L'évaluation des conseils d'administration
- L'information : la nouvelle arme des lobbyistes?
- L'intégration des immigrants en France : regard critique sur les émeutes de novembre 2005

**Pinsonneault, Gérard; ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**

- C'est au Québec que les immigrants transmettent le plus souvent leur langue maternelle à leurs enfants.

**Planeta, Magdalena; ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**

- Australie : les étudiants venant de l'Inde et la question de la résidence permanente
- Les Canadiens et la religion

**Plante, Odette; ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine**

- Prendre en compte la diversité des familles

**Roberge, Pascal; ministère du Conseil exécutif**

- Jusqu'où ira la Chine?
- La facture des baby-boomers
- Le complexe hydroélectrique de Karahnjukar en Islande
- Le Soleil se lève-t-il toujours sur le Japon?
- Pour une politique énergétique d'occupation du territoire
- Saint-Camille, P. Q.
- Vers un petit baby-boom?

**Soucy, Yves; Revenu Québec**

- Des modèles d'administration en ligne selon l'O.N.U.

**St-Pierre, Malcolm; Curateur public du Québec**

- Le grand défi de la transformation des services de santé mentale et toxicomanie au Canada
- Quoi de neuf dans le réseau de la santé et des services sociaux?

**Tardif, Gaétane; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Impact des changements climatiques sur les parcs nationaux
- Procès-verbaux du V<sup>e</sup> Congrès mondial des parcs de l'Union mondiale pour la nature

**Thomassin, Éric; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Librairie spécialisée en environnement
- Un site Web sur les bâtiments verts : des principes à la pratique

**Villemagne, Éric; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation**

- Constellation W : un nouveau modèle pour le XXI<sup>e</sup> siècle
- Financement de l'innovation : 22 régions européennes championnes de la coopération
- Planification par scénarios

**FICHES SYNTHÈSES****Bernier, Lucie; ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**

- La vie familiale des immigrés en France, fin XX<sup>e</sup> siècle
- Mondialisation équitable et travail décent
- Rapatriements de fonds : nouvelle source de financement du développement
- Sécurité et droits de la personne au Canada et en Europe

**Blais, Pierre; ministère des Affaires municipales et des Régions**

- En France, le Manifeste pour les paysages et les États généraux des paysages
- La forêt urbaine et la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Le Lakeshore East Park de Chicago et le Freeway Park de Seattle
- Stratégies locales d'adaptation au vieillissement de la population

**Boucher, Isabelle; ministère des Affaires municipales et des Régions**

- Comment ont été façonnées les villes américaines au cours du XX<sup>e</sup> siècle?
- L'intégration des tours de télécommunication dans le paysage
- Une pratique d'urbanisme durable : la gestion écologique des eaux de pluie

**Brière, Mario; ministère des Relations internationales**

- La France instaure une taxe sur les billets d'avion pour soutenir les pays en développement

**Bzdera, André; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Climat et pauvreté : échos de la conférence de Bonn
- La mise en œuvre du Plan de développement durable des opérations gouvernementales au Royaume-Uni
- Nouvel index international de la performance environnementale
- Qualité de l'air en Allemagne
- Vers une réglementation du chauffage au bois en Europe

**Champagne, Patrick; ministère des Affaires municipales et des Régions**

- Vote électronique : le Royaume-Uni recule

**Charbonneau, Diane (RAMQ); Forum des grands organismes**

- Importance de la motivation et de l'implication dans l'implantation de systèmes de gestion des connaissances

**Croisetière, Pierre; ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine**

- Mesures favorisant les familles nombreuses en France

**Deblois, Marc; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- La position californienne en matière de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre gagne des adeptes

**Denoual, Gérard; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Comprendre et gouverner le développement
- Politique de développement durable de l'Université de Sherbrooke

**Fortier, Louis; ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation**

- Inventaire des activités du gouvernement fédéral suivant « l'appel à l'action » des Manufacturiers et exportateurs du Canada (MEC)

**Goyette, Steven; ministère de la Sécurité publique**

- Briser les silos avec les systèmes d'information géographique

**Lamallice, Olivier; ministère de la Sécurité publique**

- Aryan Brotherhood : un mégaprocès à l'américaine
- L'ouragan *Katrina* ravive les critiques du système correctionnel louisianais

**Lavoie, Alain; ministère des Affaires municipales et des Régions**

- Le développement durable a-t-il une influence sur le coût des services d'eau?

**Marceau, Monique; ministère des Affaires municipales et des Régions**

- Le vieillissement des infrastructures dans le monde

**Marquis, Éric; ministère des Relations internationales**

- Discours sur l'état de l'Union – faits saillants et analyse

**Mccollough, Dick; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Les chiffres qui comptent vraiment : évaluation de la valeur réelle du capital naturel et des écosystèmes boréaux

**Mercier, Dominic; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Intendance économique et biosphère

**Meunier, Paul; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Approche par écosystème : les cinq étapes de la mise en œuvre
- L'approche par écosystème et la Convention sur la diversité biologique

**Morissette, Ian; ministère des Relations internationales**

- À droite toute? Le conservatisme et la société américaine
- Le volet énergie du discours sur l'état de l'Union : l'*Advanced Energy Initiative*
- Nomination de M. Michael Wilson à titre de nouvel ambassadeur du Canada aux États-Unis

**Pinsonneault, Gérard; ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**

- Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (2003) : quelques résultats relatifs à la population immigrée au Canada

**Planeta, Magdalena; ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**

- Alphabétisation et compétences des adultes : la population immigrée au Québec

**Soucy, Nicole; ministère de la Sécurité publique**

- Les peines minimales obligatoires sont-elles efficaces?

**Soucy, Yves; Revenu Québec**

- Le fardeau fiscal : le réduire ou mieux informer les contribuables?

**St-Amour, Yvon; ministère des Affaires municipales et des Régions**

- Les stratégies de diversification dans le triangle d'or montréalais

**Tremblay, Larry; Secrétariat du Conseil du trésor**

- Y a-t-il un biais de littérature dans les publications sur le lien entre productivité du travail et syndicalisation?

**Verdon, Naomi; ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

- Mission : durable, pour un développement dans le vent!

**Diambomba, Mireille; ministère des Finances**

- Revue de l'actualité canadienne : du 28 janvier au 8 février 2006
- Revue de l'actualité canadienne : du 18 au 24 février 2006
- Suivi de l'actualité canadienne : du 22 au 28 avril 2006
- Suivi de l'actualité canadienne : du 29 avril au 5 mai 2006

**Groleau, Isabelle; ministère du Conseil exécutif**

- Le pouvoir de la productivité

**Guilloteau, Jean-François; ministère des Transports du Québec**

- Modèle d'estimation des échanges économiques au Québec
- Politique québécoise du transport collectif

**Guindon, Denis; ministère des Finances**

- Suivi des finances publiques internationales : janvier 2006
- Suivi des finances publiques internationales : février 2006
- Suivi des finances publiques internationales : mars 2006

**Larose, Micheline; ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation**

- La consommation responsable – un outil de changement social

**Martinez, Stéphane; ministère des Affaires municipales et des Régions**

- Les partenariats public-privé et l'eau potable

**Massicotte, Louis; ministère des Affaires municipales et des Régions**

- *Le monitoring*

**Sirois, Marc; ministère des Finances**

- Conjoncture économique au Québec, sur le continent et dans le monde : du 20 mars au 7 avril 2006
- Conjoncture économique au Québec, sur le continent et dans le monde : du 10 au 21 avril 2006

**Thibault, Normand; Institut de la statistique du Québec**

- *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec*

**Tremblay, Larry; Secrétariat du Conseil du trésor**

- Le salaire minimum : le point de vue des Réseaux canadiens des politiques publiques (RCRPP)

**DOSSIERS**

**Antil, Thomas; ministère du Tourisme**

- Mesure de l'impact économique de la pratique récréotouristique de la motoneige et du quad au Québec

**Blais, Pierre; ministère des Affaires municipales et des Régions**

- Le projet de train léger sur rail et le plan de transport de la Ville d'Ottawa

## Liste des

# veilleures-coordonnatrices et des veilleurs-coordonnateurs

Ministère ou organisme	Nom	Courriel
Bureau de la Capitale-Nationale	Claire Tremblay	claire.tremblay@bcn.gouv.qc.ca
Centre de services partagés	Jean-Robert Pépin	jean-robert.pepin@cspq.gouv.qc.ca
Conseil de gestion de l'assurance parentale	Diane Hastie	diane.hastie@cgap.gouv.qc.ca
Curateur public du Québec	Patricia Robert	malcolm.st-pierre@curateur.gouv.qc.ca
Forum des grands organismes	Diane Charbonneau (p. i.)	diane.charbonneau@ramq.gouv.qc.ca
Institut de la statistique du Québec	Normand Thibault	normand.thibault@stat.gouv.qc.ca
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	Félicien Hitayezu	felicien.hitayezu@agr.gouv.qc.ca
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	À confirmer	marcel.ross@mels.gouv.qc.ca
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Pierre Lefebvre	pierre.lefebvre@mess.gouv.qc.ca
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	Lucie Bernier	lucie.bernier@micc.gouv.qc.ca
Ministère de la Culture et des Communications	Julien Lépine	julien.lepine@mcc.gouv.qc.ca
Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine	Suzanne Lamy	suzanne.lamy@messf.gouv.qc.ca
Ministère de la Justice	Claude Champagne	claudchampagne@justice.gouv.qc.ca
Ministère de la Santé et des Services sociaux	Michel Clavet	michel.clavet@msss.gouv.qc.ca
Ministère de la Sécurité publique	Olivier Lamalice	olivier.lamalice@mssp.gouv.qc.ca
Ministère des Affaires municipales et des Régions	Pierre Blais	pierre.blais@mamr.gouv.qc.ca,
Ministère des Finances	Charles-Antoine Allain	ca.allain@finances.gouv.qc.ca
Ministère des Relations internationales	Vacant	
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	Richard Boulard	richard.boulard@mrf.gouv.qc.ca
Ministère des Services gouvernementaux	Olivier Putseys	olivier.putseys@msg.gouv.qc.ca
Ministère des Transports	Jean-François Guilloteau	jfguilloteau@mtq.gouv.qc.ca
Ministère du Conseil exécutif	Sébastien Daignault	sebastien.daignault@mce.gouv.qc.ca
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Dominic Mercier	dominic.mercier@mddep.gouv.qc.ca
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	Éric Villemagne	eric.villemagne@mdeie.gouv.qc.ca
Ministère du Tourisme	Thomas Antil	thomas.antil@tourisme.gouv.qc.ca
Ministère du Travail	Denis Matte	denis.matte@travail.gouv.qc.ca
Revenu Québec	Yves Soucy (p. i.)	yves.soucy@mrq.gouv.qc.ca,
Secrétariat du Conseil du trésor	Larry Tremblay	larry.tremblay@sct.gouv.qc.ca
Société d'habitation du Québec	Diane Drolet	diane.drolet@shq.gouv.qc.ca

**Vous avez des questions à poser ou de l'information à faire partager? N'hésitez pas à communiquer avec le coordonnateur ou la coordonnatrice de votre ministère ou organisme.**

**Prospective** est produit sous la coordination du  
Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques  
Ministère du Conseil exécutif  
835, boulevard René-Lévesque Est, bureau 1.01  
Québec (Québec) G1A 1B4  
Téléphone : 418 528-0659  
Télécopieur : 418 643-2570

Dépôt légal – 2006  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN 1488-304X  
© Gouvernement du Québec, 2006

#### Comité de rédaction

*Pierre Blais*, ministère des Affaires municipales et des Régions  
*Sébastien Daignault*, ministère du Conseil exécutif  
*Ugo-Mercier Gouin*, ministère du Conseil exécutif  
*Marzena Jarek*, ministère du Conseil exécutif  
*Olivier Lamalice*, ministère de la Sécurité publique  
*Suzanne Lamy*, ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine

#### Révision linguistique

*Michelle Collard*, ministère du Conseil exécutif

